

## Procédure

Le SRDT s'est déroulé en trois phases :

- le diagnostic de la situation de la Normandie ;
- la définition de la stratégie et des orientations communes à 10 ans ;
- l'élaboration détaillée du Schéma et sa déclinaison opérationnelle.

Pour coordonner les travaux, trois comités ont été créés : un comité stratégique interrégional, un comité consultatif et un comité technique.

Le comité stratégique interrégional composé des élus, Présidents de Régions et Vice-présidents en charge du tourisme, Présidents des 5 Conseils Généraux, Président du Comité Régional de Tourisme, s'est réuni 4 fois entre juin 2008 et juin 2009, au démarrage du schéma et pour la validation de chacune des trois phases.

Un comité technique restreint associant les deux Régions et le Comité Régional de Tourisme, pour suivre les travaux sur le plan technique et pré-valider les rendus du prestataire.

Le comité consultatif s'est réuni en janvier et mai 2008. Il a été invité à participer aux ateliers de l'automne 2008, et à apporter sa contribution tout au long de la démarche via le site internet du Comité Régional de Tourisme de Normandie.

Ce comité consultatif était composé, outre les membres du comité restreint, des principaux partenaires régionaux dont, tout particulièrement :

- Les deux Délégations Régionales au Tourisme,
- Les cinq Départements normands,
- Les cinq Comités Départementaux du Tourisme,
- La Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative,
- La Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques,
- Les représentants des réseaux consulaires,
- Les représentants des Parcs Naturels Régionaux

Au cours de l'automne 2008, 14 ateliers ont réuni les professionnels, les associations et les collectivités pour réfléchir aux actions à entreprendre.

Organisés à Caen et à Rouen, ces ateliers ont mobilisé près de 250 professionnels et institutionnels. Ils portaient sur les thèmes suivants :

- « Qualité et diversité des paysages »
- « Tourisme de Mémoire »
- « Tourisme autour du cheval »
- « Gastronomie »
- « Valorisation des grands sites et des villes normandes »
- « Médiation culturelle »
- « Structuration des filières »

- « Normandie, accessible et proche pour les marchés cibles »
- « Développer les savoir faire d'accueil »
- « Optimisation des ressources humaines »
- « Aider les publics à surmonter les obstacles »
- « Nautisme »
- « Impressionnisme »
- « Parcs et Jardins »

Les bases du Schéma, le diagnostic, les valeurs sur lesquelles reposent les actions envisagées et les grands axes de travail, ont été présentés le 18 mars 2009 devant 400 acteurs du tourisme réunis à Evreux pour les Etats généraux du tourisme.

Un comité technique élargi aux services des Départements et aux Comités Départementaux de tourisme s'est tenu en mai 2009 afin de préparer le document comportant l'ensemble des fiches opérationnelles. Le projet définitif a été soumis au comité stratégique inter régional le 5 juin 2009.

Le document a été présenté en Assemblée plénière, le 19 juin en Basse Normandie et le 22 juin en Haute Normandie.

Les Régions ont consulté les Conseils Economiques et Sociaux Régionaux et les Comités Départementaux du Tourisme conformément à la loi pendant l'été 2009, et ont définitivement approuvé le SRDT en octobre 2009.